

Finistère : des écriteaux en arabe à l'école ? Et si c'était la faute au breton ?

écrit par Christine Tasin | 1 mai 2015





Je sais que je ne vais pas faire plaisir à un certain nombre de nos amis, adhérents ou sympathisants, bretons bretonnants, bien qu'ils sachent mon amour inconditionnel pour la Bretagne, bien que je les encourage sans état d'âme, au contraire, à pratiquer leur langue entre amis ou en famille.

Je sais que cet article va relancer la "guerre" entre jacobins et régionalistes, bien que nous soyons, au moins avec certains de ces derniers, main dans la main contre l'islam .

Mais il faut bien que les choses soient dites. Nous sommes en trop grand danger pour nous permettre de ne pas pointer du doigt les dérives régionalistes qui aident l'islam et la langue arabe à s'installer chez nous.

<http://www.breizh-info.com/25837/actualite-societale/elliand-29-des-ecriteaux-en-langue-arabe-a-lecole-primaire-publique/>

Nos amis bretons soulignent, à juste titre, dans l'article ci-dessus, le scandale des écriteaux traduits en arabe et du léchage de babouche de la seule famille concernée dans l'école.

Mais, si la seule langue officielle (comme l'affirme et l'impose notre constitution) et pratiquée -en-dehors des cours de langue étrangère ou régionale- dans tout établissement

public était le français, nous n'aurions pas eu ces écriteaux.

N'est-ce pas parce que l'on a voulu instaurer de fait un bilinguisme français-breton que l'on se retrouve avec de l'anglais et de l'arabe en plus sur les murs mêmes de l'école ?

Que l'on ait mis des panneaux franco-bretons dans la salle où l'on fait cours de breton, pas de souci.

Que l'on ait mis des panneaux franco-bretons dans la salle de classe où l'on fait cours d'anglais, pas de souci.

Mais que font ces panneaux multi-langues dans TOUTE L'ECOLE ?

Au-delà du scandale qui consiste à passer d'une situation pédagogique (on enseigne et le breton et l'anglais dans cette école primaire) à une situation où l'on offre à certains individus des services qui n'ont rien à voir avec l'enseignement, en prenant en compte leur nationalité, leur particularité et en l'imposant à tous, indépendamment de toute situation d'apprentissage, nous sommes ici en présence de ce qui nous pend au bout du nez si la Charte des langues régionales et minoritaires était ratifiée par la France.

<http://resistancerepublicaine.com/category/dossier-langues-minoritaires-et-regionales/>

Chaque école deviendrait ainsi l'équivalent d'un paquet de pâtes, à la composition écrite en 18 langues. Chaque école verrait ainsi multiplier les panneaux d'affichage dans toutes les langues parlées par les familles ayant inscrit leurs enfants à l'école...

Ici on parle apprentissage, là on parle accueil de nouveaux arrivants, demain on parlera langue minoritaire, après-demain le français aura disparu de fait.

Quand on voit la politique de disséminement des migrants sur

tout le territoire, ça promet des jours heureux et d'infinies facilités à communiquer... chacun demeurant dans sa sphère, utilisant sa langue, sans plus faire l'effort d'apprendre le français. A quoi bon puisque enseignement, justice, administration... auront le devoir de tout proposer en quelques dizaines de langues ?

Le Français pour tous, et par tous, en France, ça doit être ringard. Et puis, pour tuer un peuple, il suffit de tuer sa langue. Je soupçonne l'équipe pédagogique de cette école bretonne d'avoir peu de considération pour la France et le français et de sauter à pieds joints sur l'occasion de ravaler la langue nationale au rang de toutes les autres, régionales, étrangères, voire, pour l'arabe, langue du coran, outil de guerre contre la France.

D'ailleurs, j'ignore de quel côté est cette famille syrienne pour laquelle on fait tant d'efforts. Pour Bachad ? Pour les djihadistes ? La réponse n'est pas anodine et peut être lourde de conséquences. Cerise sur le gâteau du problème de la langue.

Je vous invite donc à protester auprès des responsables de cette école et du recteur de l'académie.

Ecole publique d'Elliant, 9 rue Pasteur, 29370 Elliant.

02 98 94 18 65 Fax 02 98 94 12 32

Inspection académique du Finistère

Direction des services départementaux de l'Education nationale
du Finistère

<http://www.ia29.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/ia29/Accueil/pid/10612>

Académie de Rennes

<http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/accueil/pid/3350>

Christine Tasin